

## ÉNERGIE

# L'Île-de-France inaugure près de Provins sa première centrale solaire

Source : La Tribune - 20/01/2012 | 23:00 - 364 mots | 



**Sunnco GC, spécialiste des projets solaires pour une clientèle professionnelle, et la Sofavim, chargée de revendre une partie du patrimoine de l'État, installent une ferme solaire de 4,5 GW sur une ancienne base militaire.**

Dans le contexte actuel, la mise en vente d'une partie du patrimoine public ne peut être gérée avec légèreté. Certes, la Société de valorisation foncière et immobilière (dédiée à la valorisation d'actifs immobiliers complexes de l'État) n'a versé qu'un euro symbolique pour acquérir les 50 hectares désertés à l'été 2009 par le régiment de Hussards de Sourdun (Seine-et-Marne). Mais le projet de la Sofavim rapportera en revanche une rente. Associée au spécialiste des installations solaires pour professionnels Sunnco GC (Grands groupes) au sein de la co-entreprise Sovasun, elle inaugure ce vendredi, en présence du député-maire de Provins Christian Jacob, une ferme solaire de 12 hectares. D'une puissance de 4,5 gigawatts (GW), elle fournira l'électricité nécessaire à quelque 2.000 habitants. « Le modèle de Sunnco GC repose sur une localisation proche des lieux de consommation, qui évite toute perte d'énergie liée au transport et tout investissement dans le réseau électrique », précise Daniel Bour, son directeur général. L'électricité produite sera injectée dans le réseau et rachetée par EDF à un tarif garanti sur vingt ans, de 35,4 centimes le kWh. Le projet, qui représente un investissement de 13 millions d'euros et bénéficie des conditions antérieures au moratoire intervenu fin 2010, présente une rentabilité d'environ 7 %, « raisonnable pour une entreprise publique dont l'unique

actionnaire est l'État », précise Olivier Debains, PDG de la Sofavim.

## Collaboration public-privé

Cette première centrale solaire au sol d'Île-de-France, signe aussi, pour la Sofavim, une première collaboration réussie avec une entreprise privée. Une gageure étant donné les circonstances. Car le projet concourrait à l'origine dans le cadre d'un appel d'offres du Grenelle de l'**Environnement** visant une centrale solaire au sol par région, lancé en janvier 2010 et discrètement déclaré infructueux en août de la même année. La réalisation du projet en droit commun exigeait des délais rapides, et il a en outre fallu convaincre l'actionnaire public d'accepter les risques d'engorgement chez les fournisseurs. Fort de cette réussite, Olivier Debains espère bien convaincre l'État de lui confier d'autres projets, malgré des difficultés de financement accrues par le contexte économique actuel. Par exemple un terrain près de la prison de Villeneuve les Maguelonne (Hérault). Sans doute à nouveau aux côtés de Sunnco GC...

- 20/01/2012, 23:00 | 



### Livret 3,30% sur 1an +50€

Livret monabanq. 100% disponible, 0 frais et 0 risque. Taux garanti jusqu'à 50 000€ !

» [Cliquez ici](#)



### Vos vacances avec easyJet

Vos envies sont sur easyJet. Plus de 60 destinations depuis la France! RDV sur easyJet.com

» [Cliquez ici](#)



### Appartements à vendre

OFFRE SPECIALE jusqu'au 19 février 2012. Découvrez nos logements bénéficiant de l'offre

» [Cliquez ici](#)



### Carte bancaire gratuite

Une Gold gratuite et 80 euros offerts avec Fortuneo, la banque en ligne moins chère.

» [Cliquez ici](#)

Publicité  Ligatus